

ANCRAGE À CROCHET ESCAMOTABLE

2000A**1. PRINCIPE DE FIXATION :**

L'élément à fixer (ancrage à crochet escamotable Réf; 2000A) est scellé avec du béton ou avec de la résine Epoxy Céramic 6.

2. SUPPORTS ADMISSIBLES :

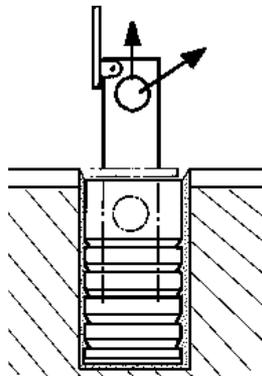
Le présent cahier des charges s'applique à l'emploi de béton ou de la résine Epoxy Céramic 6 dans les bétons sains armés ou non en position horizontale et verticale. Dans les cas des bétons enduits, l'épaisseur de l'enduit ne sera pas prise en compte pour le calcul de l'ancrage.

L'emploi de la résine Epoxy Céramic 6 dans les bétons fissurés ou caverneux et dans les autres matériaux de construction pleins est possible mais les valeurs de ce cahier des charges ne peuvent être utilisées. Il y aurait lieu de nous consulter pour définir les essais spécifiques à réaliser dans ce cas.

Le support doit avoir une **épaisseur mini de 140 mm** et une résistance à la compression **≥ à 23 MPa**.

3. EFFORTS SOUMIS AU SUPPORT :

3.1. Point d'application et direction de la charge :



Extrait de la norme Française NF S 52 - 400 : Equipements de jeux - Points de fixation - Exigences fonctionnelles et de sécurité, méthodes d'essai.

paragraphe 6.2 Ancrage multidirectionnel

"a) appliquer une charge verticale de 800_0^{+10} daN pendant 1 min 0 + 10 s. Contrôler tout déplacement pendant l'essai et après relâchement de la charge (30 min 0 + 30 s), toute déformation permanente des différents organes du point de fixation;

b) appliquer une charge à 45° par rapport au plan de 800_0^{+10} daN pendant 1 min 0 + 10 s. successivement dans 3 sens différents et espacés de 120° l'un de l'autre. Contrôler tout déplacement pendant l'essai et après relâchement de la charge (30 min 0 + 30 s), toute déformation permanente des différents organes du point de fixation."

3.2. Types d'efforts :

Ces efforts peuvent être statiques ou dynamiques et d'application permanente ou occasionnelle.

3.3. Charge soumise à l'ancrage (non pondérée) : 800 daN.

4. IMPLANTATION, UTILISATION ET MAINTENANCE :

Voir plans d'implantation de la salle et notice de montage n° 25.

AVERTISSEMENT :

- Dans le cas de sol fini, type sol plombant ou revêtement collé, des soulèvements de ce dernier peuvent être constatés en périphérie de l'ancrage.
- Il appartient au maître d'oeuvre de s'assurer de la non présence de câblage électrique ou de fluides dans la zone d'ancrage.
- La présence de tout élément de ce type devra nous être communiqué par le biais d'un plan coté et contre-signé.

5. CONCEPTION DES OUVRAGES :

Extrait de la norme française NF S 52-400 "Points de fixation" paragraphe 7. Exigences particulières du support

"Le support doit être apte à recevoir la fixation et les efforts qu'elle transmet.

Le propriétaire ou/et le maître d'ouvrage du support est seul habilité à autoriser la réalisation des fixations en tenant compte de leur type et des efforts qu'elles transmettent. Le calcul, le dimensionnement et la réalisation des massifs de fondation (précontraintes de sol par ancrage, scellement...) des supports de fixations et des renforts supplémentaires éventuels de la structure du support doivent être confiés à un service compétent dans l'art (charpentier, architecte, entrepreneur en bâtiment)."

6. CONTRÔLE DES INSTALLATIONS :

Le matériel pourra être testé conformément à la norme NF S 52-400.

Autorisation de fixation (signature et cachet du propriétaire) :

La pose du matériel par nos soins ne pourra être effectuée qu'après retour de ce document dûment signé.

F

I. Préparation de l'ancrage :

Vérifier le bon emmenchement du bouchon de pose à 4 ailettes (7).

II. Scellement de l'ancrage :

a) avec réservation (scellement au béton) :

La réservation doit avoir un diamètre minimal de 100 mm et une profondeur minimale de 130 mm.

1) Sceller l'ancrage dans sa réservation. **Attention : le bouchon de pose (7) doit venir en appui au niveau du sol fini.** Vérifier la verticalité pendant le remplissage de la réservation.

2) Respecter le temps d'attente donné par le fabricant de ciment avant l'utilisation de l'ancrage (28 jours).

b) sans réservation (scellement chimique) :

1) Repérer l'emplacement de l'ancrage.

2) Réaliser un carottage (ou perçage) de $\varnothing 45$ mm d'une profondeur de 115 mm par rapport au sol fini (figure 1).

3) Nettoyer soigneusement la cavité (brosse et aspiration).

4) Remplir la moitié de la cavité de mortier synthétique (SPIT EPCON Epoxy Céramic 6).

5) Enfoncer l'ancrage dans la cavité en lui donnant un mouvement de rotation (figure 2), jusqu'à ce que le bouchon de pose (7) appuie sur le sol fini (figure 3).

6) Nettoyer l'excédent de mortier synthétique.

7) Respecter un temps d'attente de 24 heures avant utilisation de l'ancrage.

III. Réglage de l'ancrage :

Oter le bouchon de pose (7) (figure 4).

Installer l'ensemble douille (3) + coulisse dans le corps (2).

Ajuster la hauteur du couvercle (4) par rapport au sol fini en dévissant ou en vissant la douille (3).

Bloquer la douille au frein-filet "moyen".

IV. Entretien de l'ancrage :

L'ancrage doit être nettoyé régulièrement : aspirer le cumul de poussière et de magnésie, ôter l'eau stagnante.

Il n'est pas nécessaire de graisser.

V. Contrôles et vérification :

L'ancrage doit être vérifié, annuellement ou pluriannuellement selon l'intensité de l'utilisation, conformément à la norme française NF S 52-400 par une personne compétente.

GB

I Preparation of the anchoring:

Verify that the 4 winged positioning caps fit well (7)

II. To cement the anchorage

a) with a hole (fixing into concrete)

The hole has to have a minimal diameter of 100 mm and a minimum depth of 130 mm .

1) Cement the anchorage into the hole. Attention : the 4 winged positioning caps (7) have to come down to the finished floor. Verify the vertical position while filling up the hole.

2) Respect the waiting period given by the manufacturer of the cement before using the anchorage (28 days).

b) without a whole (chemical fixing)

1) Determine the place of the anchorage

2) Drill a hole into the ground, 45 mm in diameter and a depth of 115 mm from the finished floor (figure 1)

3) Clean the hole carefully (with a brush and a vacuum cleaner).

4) Fill half of the hole with the synthetic mortar (SPIT EPCON Epoxy Ceramic 6)

5) Insert the anchorage into the hole with a screwing movement (figure 2), until the wings of the positioning caps (7) touch the finished floor around the hole (figure 3).

6) Clean up the rest of the synthetic mortar

7) Wait a period of 24 hours before using the anchorage

III. Adjusting the anchorage

Remove the positioning caps (7) (figure 4)

Install the entire holder (3) + the rail into the body (2).

Adjust the height of the lid (4) to the level of the finished floor in screwing the holder.

Lock the holder with a medium thread-stopper (special glue).

IV. Maintenance of the anchorage:

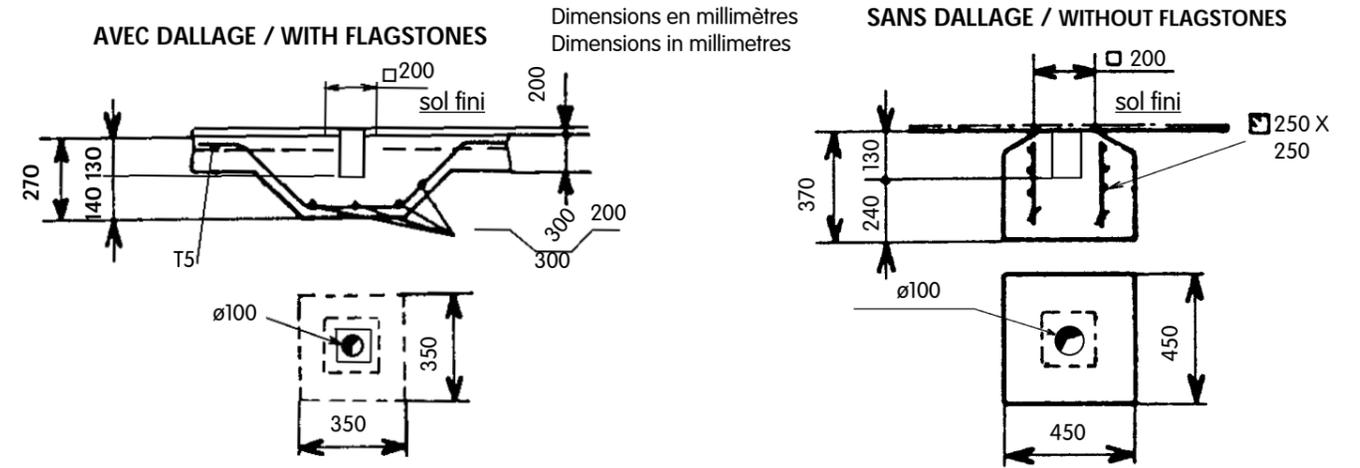
The anchorage has to be cleaned regularly: vacuum the dust and the chalk off, remove stagnant water.

It is not necessary to grease the anchorage.

V. Checks and verifications

The anchorage has to be verified according to the French norm NF S 52-400 by an authorised person once or more times a year depending on the intensity of its use.

EXEMPLES DE RESERVATIONS BETON / EXAMPLES OF HOLES IN CONCRETE RESISTANCE BETON MINI CONSEILLEE = 25 MPa / RECOMMENDED MINIMUM RESISTANCE OF THE CONCRETE = 25 MPa

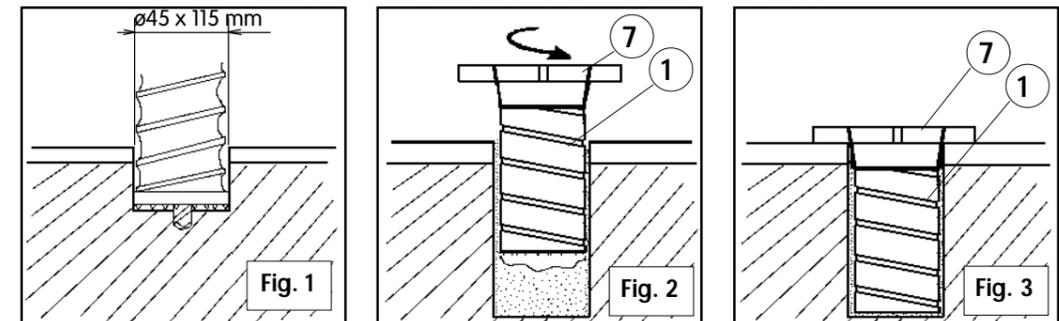


III. SCÉLÈMENT D'UN ANCRAGE SANS RESERVATION (CAROTTAGE)

RESISTANCE BETON MINI = 25 MPa

III. CEMENTING OF AN ANCHORAGE WITHOUT A HOLE

MINIMUM RESISTANCE OF THE CONCRETE = 25 MPa



IV. REGLAGE DE L'ANCRAGE

IV. ADJUSTING OF THE ANCHORAGE

